

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n° 106/7.1/18.11/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le DIX HUIT NOVEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Date de la convocation : 04/11/2015
Date de l'affichage : 12/11/2015

OBJET :

**BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME
ANNEE 2015
D.M. N° 01**

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice Labarussias, Cédric BONATO, Guillaume BER, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

P. CATHALA à Noémie CLAUDEL
Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

Véronique BONVICINI à Christelle BERTINI

Rapporteur : N. CLAUDEL

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative n°1 reprise ci-dessous

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	5 200 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	5 200 €
011	Charges à caractère général	-5 000 €	74	Dotations & Participations	5 200 €
6156	Maintenance	-5 000 €	7488	autres attributions & participations	5 200 €
023	Virement à la section de fonctionnement	10 200 €	73		0 €
023	Virement à la section de fonctionnement	10 200 €	73111		
	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	10 200 €		RECETTES d'INVESTISSEMENT	10 200 €
DNA	DEPENSES NON AFFECTEES	10 200 €	021	autofinancement prévisionnel	10 200 €
2184	Mobilier	7 450 €	021	autofinancement prévisionnel	10 200 €
2188	autres immos	2 750 €			
		0 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €
		0 €	OP 62	BATIMENTS 2015	0 €
		0 €			0 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19/11/2015

- date d'affichage : 19/11/2015

Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09

Accusé de réception en préfecture
030-21300037-20151118-DCM2015-106-DE
Date de télétransmission : 19/11/2015
Date de réception en préfecture : 19/11/2015